

2020, une année noire pour la fréquentation touristique francilienne

Après de très bons résultats en 2019 et un début d'année 2020 prometteur, l'activité touristique mondiale s'est effondrée en raison de la pandémie de Covid-19. Les mesures restrictives (fermeture des frontières, limitation des déplacements sur le territoire national, fermeture totale ou partielle des restaurants, des bars ou encore des lieux culturels) ont mis un coup d'arrêt au secteur touristique et ont entraîné une chute sans précédent de la fréquentation touristique en Île-de-France.

En Île-de-France, en raison de l'absence des clientèles internationale et d'affaires (représentant respectivement la moitié et le tiers des nuitées dans les hôtels du territoire français en 2019), l'activité touristique a très fortement baissé à partir du mois de mars 2020. Les pertes au cours de l'année 2020 sont considérables : 33 millions de touristes en moins par rapport à 2019 et un manque à gagner de 16 milliards d'euros. En France métropolitaine, même si l'activité hôtelière a diminué de 51,5 % en nombre de nuitées par rapport à 2019, l'économie touristique a mieux résisté, les touristes français ayant plus fortement choisi la province comme destination en 2020 du fait de la quasi-impossibilité de voyager à l'étranger.

L'hôtellerie francilienne plus fortement touchée que le reste de la France

En 2020, la fréquentation hôtelière en Île-de-France est fortement touchée par la crise sanitaire. Avec 22,7 millions de nuitées hôtelières, la baisse y est particulièrement forte : - 67,9 % par rapport à 2019. Si, en temps normal, les nuitées hôtelières de la région constituent près d'un tiers de la fréquentation en France, celles-ci ne représentent qu'un peu plus du cinquième en 2020. La chute est encore plus marquée dans les hôtels classés 4 ou 5 étoiles, dont la fréquentation, amputée des clientèles étrangères et d'affaires, s'est effondrée de 73,7 % ► [figure 1](#).

Les deuxième et quatrième trimestres, qui correspondent aux deux confinements, sont les périodes où les baisses du nombre de nuitées sont les plus fortes ; elles sont comprises, selon les mois, entre 72 % et 97 % par rapport à 2019. Au troisième trimestre, qui correspond au premier déconfinement, les résultats sont légèrement meilleurs avec des baisses mensuelles de nuitées d'environ 70 % par rapport à 2019 ► [figure 2](#). Mais ils restent très en deçà de ceux observés dans l'ensemble du pays (- 34,1 %) : Paris, la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine

enregistrent alors les plus fortes baisses (entre - 72 % et - 74 %) ► [figure 3](#).

Un recours massif à l'activité partielle

À l'annonce du premier confinement, la quasi-totalité des établissements ont été dans l'obligation de fermer leurs portes. Pour faire face à la situation exceptionnelle, un protocole sanitaire a ensuite été déployé, mais l'activité n'a pas pu reprendre de manière optimale et certains établissements n'ont pas rouvert ou partiellement. En août 2020, 70 % des chambres étaient disponibles en Île-de-France, avec un taux d'occupation de 34 % (contre respectivement 87 % et 60 % en France métropolitaine).

En Île-de-France, la part des établissements du secteur hébergement et restauration concernés par l'activité partielle s'élève en moyenne à 64,2 %, contre 55,6 % au niveau national, entre mars et décembre 2020. Sur cette période, la part des établissements franciliens concernés par l'activité partielle est supérieure à celle des établissements en France, quel que soit le mois de l'année 2020 ► [figure 4](#).

Des chiffres d'affaires en chute libre

En raison de l'absence des clientèles internationale et d'affaires, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie francilienne s'est effondré à partir du mois de mars avec des baisses par rapport à 2019 allant de - 64 % à - 92 % selon les mois (entre - 25 % et - 89 % au niveau national). Le deuxième trimestre est la période où la baisse est la plus forte (entre - 88 % et - 92 % par rapport au même trimestre de 2019). La saison estivale reste également très en deçà des résultats de l'année précédente (entre - 71 % et - 80 %).

Le secteur de la restauration a aussi subi de plein fouet cette crise. Le chiffre d'affaires des restaurateurs franciliens a enregistré des baisses s'échelonnant entre - 24 % et - 92 % en 2020 (contre des baisses

► Avertissement

L'enquête mensuelle de fréquentation touristique habituellement conduite par l'Insee a été suspendue en mars compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En avril, mai et juin 2020, du fait du premier confinement, les enquêtes de fréquentation touristique ont été réalisées en mode allégé. Ce mode d'enquête a été reconduit en novembre et décembre à la suite du deuxième confinement intervenu fin octobre.

Dans ce cadre, seules les informations portant sur la capacité d'accueil et sur le nombre total de nuitées dans les hôtels ont été collectées. Les questions sur le pays de provenance de la clientèle (résidente *versus* non résidente) et le motif de séjour (de loisir *versus* professionnel) ne sont plus posées.

comprises entre - 6 % et - 90 % au niveau national). La saison estivale a permis une nette reprise pour ce secteur puisque son chiffre d'affaires n'a diminué que d'environ 26 % par rapport à l'été 2019.

En revanche, la dégradation de la situation sanitaire au dernier trimestre 2020 a entraîné des baisses de chiffres d'affaires allant jusqu'à - 86 % pour l'hôtellerie et - 73 % pour la restauration ► [figure 5](#).

Porte close des sites touristiques

Les musées et monuments ont été durement frappés par la crise sanitaire avec au total une fermeture *a minima* de 140 jours au cours de l'année 2020. À de rares exceptions près, les musées et monuments parisiens, dont une part importante de la clientèle est internationale, ont vu leur fréquentation plonger fortement, de plus de 70 % par rapport à 2019 pour certains (dont le musée du Louvre, site le plus visité en 2019). Dans le reste de l'Île-de-France, la fréquentation des musées et monuments affiche un bilan moins négatif avec des baisses qui dépassent rarement les 65 %, grâce à la clientèle de proximité ; les parcs animaliers s'en sortent le mieux. ●

Mathieu Belliard (CRT Paris Île-de-France)

► 1. Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2020 (en milliers)		Évolution 2020/2019 (en %)	
	Île-de-France	France métropolitaine	Île-de-France	France métropolitaine
1-2 étoiles	4 165	25 460	-62,7	-46,3
3 étoiles	8 360	40 192	-66,1	-50,2
4-5 étoiles	7 040	24 095	-73,7	-59,1
Non classés	3 154	14 437	-61,4	-47,7
Total	22 718	104 184	-67,9	-51,5

Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

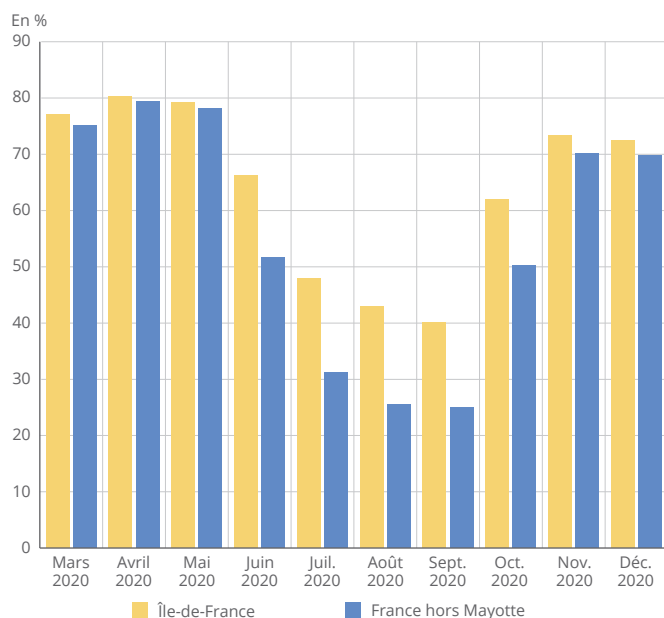
► 3. Nombre de nuitées dans les hôtels par département en juillet, août et septembre (3^e trimestre)

	Nombre de nuitées dans les hôtels en juillet, août et septembre (T3)			Part de nuitées effectuées en juillet, août et septembre (T3) par une clientèle non résidente
	2020 T3 (milliers)	Évolution 2020 T3/ 2019 T3	Évolution annuelle moyenne 2019 T3/2014 T3*	
Paris	2 727	-73,8	0,6	35,6
Seine-et-Marne	708	-72,9	0,5	24,5
Yvelines	372	-44,4	-0,7	11,6
Essonne	292	-43,4	-2,3	12,0
Hauts-de-Seine	453	-72,2	1,5	15,2
Seine-Saint-Denis	473	-65,7	2,6	14,0
Val-de-Marne	349	-61,1	1,6	11,4
Val-d'Oise	412	-62,9	1,5	12,9
Île-de-France	5 785	-69,9	0,8	25,1
France entière	45 960	-34,1	1,1	16,4

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même lors des troisièmes trimestres de chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

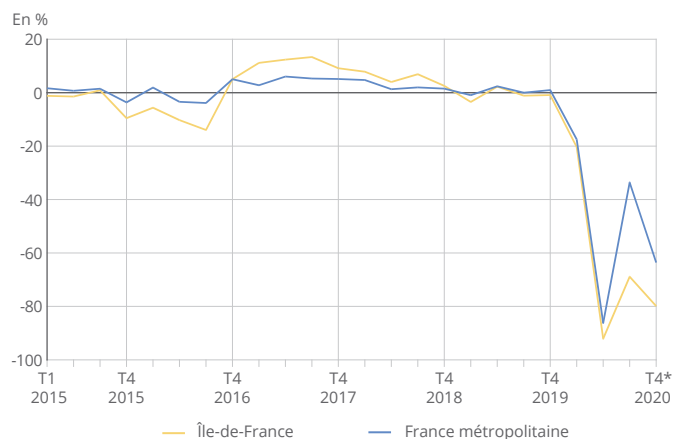
► 4. Part des établissements du secteur hébergement-restauration concernés par l'activité partielle



Avertissement : données arrêtées au 8 mars 2021.

Source : DSN.

► 2. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



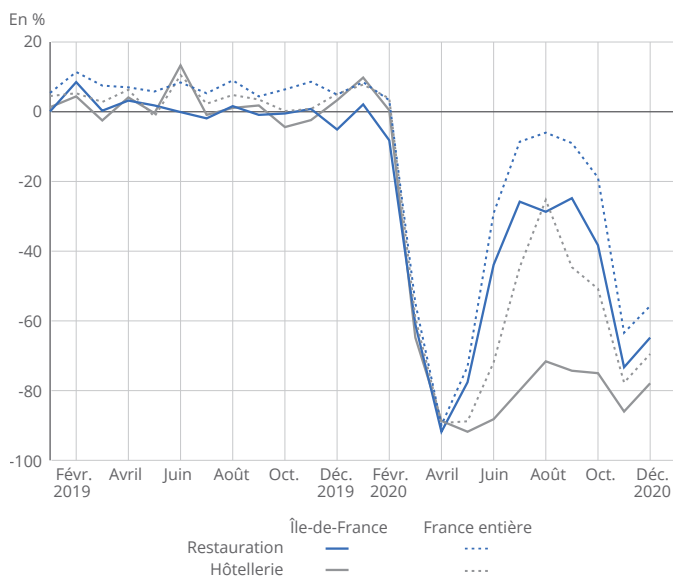
Note : évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1.

* Les données du 4^e trimestre 2020 sont provisoires.

Avertissement : révision des séries concernant les hôtels à partir du 1^{er} janvier 2019. À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (- 0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions trimestrielles.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 5. Évolution du chiffre d'affaires par rapport au même mois de l'année précédente



Avertissement : au niveau régional, les évolutions pour les campings ne sont disponibles que pour le cumul sur 12 mois. Elles ne sont pas disponibles au niveau départemental. Ceci pour des raisons de fragilité des données lorsque l'on descend à un niveau géographique plus fin.

Champ : au niveau régional, unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période ; au niveau national le champ est celui des unités légales déclarant leur TVA mensuellement et la couverture géographique porte sur la France entière, à l'exception de la Guyane et de Mayotte où les unités légales ne sont pas assujetties à la TVA.

Source : DGFiP, Insee.

► Pour en savoir plus

- « Bilan de l'activité touristique de l'année 2020 », CRT Paris Île-de-France, 2021.
- « Repères de l'activité touristique à Paris Île-de-France », CRT Paris Île-de-France, 2020.